

Automne 2018

Responsable : Thierry Petit

Objectifs

Au sortir du cours, l'étudiant devra être capable de :

1. Définir techniquement et stylistiquement ce qu'est l'archéologie grecque dans ses principaux aspects : architecture, sculpture, céramique, etc.
2. Situer cette production artefactuelle dans le cadre topographique, sociologique et historique d'une Cité-État grecque (Polis) aux époques archaïque et classique, puis dans celui des royaumes hellénistiques.

Contenu

Le cours abordera les différents aspects de la civilisation matérielle de la Grèce antique, en prenant comme cadre la Cité-État grecque (Polis) et les royaumes issus de l'empire d'Alexandre, depuis l'époque archaïque (début du I^{er} millénaire av.) jusqu'à la fin de l'époque hellénistique (fin du I^{er} millénaire av.).

On traitera donc quelques grands thèmes :

Les origines de la Grèce: la civilisation mycénienne, les «Âges obscurs»; la *polis* grecque, à la fois dans le monde grec «métropolitain » (Grèce égéenne) et colonial (expansion méditerranéenne) ; les royaumes issus de l'empire d'Alexandre et les fondations des grandes métropoles hellénistiques. On examinera les composantes monumentales d'une cité, divers aspects de la production artefactuelle grecque (architecture, statuaire, céramique), les rapports entre cité et sanctuaires, cité et nécropoles, etc.

Afin de tirer tout le bénéfice du cours magistral, l'étudiant se référera à l'ouvrage de R. ÉTIENNE, Chr. MÜLLER et Fr. PROST, *Archéologie historique de la Grèce antique*, 3^e éd. augmentée, Paris, Ellipses, 2014, dont la lecture est **obligatoire** (à l'exception du chapitre 4).

Fonctionnement

Le cours est constitué des présentations magistrales hebdomadaires du professeur (3 heures par semaine). Une part importante de l'apprentissage incombe cependant à l'étudiant(e) par la mise à jour de ses notes de cours et l'approfondissement des questions évoquées au cours. Une bibliographie plus détaillée sera fournie aux étudiants en fonction des thèmes abordés. Les illustrations présentées au cours seront mises à leur disposition par voie électronique (sur la base Alfresco). Les codes d'accès à cette base seront envoyés par courriel aux étudiants inscrits aux cours de leur **adresse académique** (ulaval). Ils doivent s'assurer au préalable que leur compte est fonctionnel et à jour. Toute correspondance afférente au cours doit être adressée et reçue avec cette même adresse. Il va de soi qu'un **travail régulier** et soutenu facilitera grandement l'acquisition des notions de base sur lesquelles l'étudiant(e) sera évalué(e). À cette fin, la bibliographie évoquée au cours de chaque séance, de même que celle qui se trouve à la fin de chaque chapitre du manuel de référence constituent une base de travail adéquate.

Évaluation

Deux examens et un travail personnel constitueront l'évaluation de ce cours :

- Premier examen (30 %)
- Travail pratique : présentation d'un édifice, d'un artefact ou d'une série d'artefacts (30 %)
- Second examen (40 %)

La somme de ces trois notes numériques qui représentera la note finale pour ce cours, sera convertie en une lettre: de A+ à E (11 en tout). La conversion de la note numérique en lettre sera faite proportionnellement à la note numérique moyenne du groupe qui correspondra à B-.

Outre les épreuves portant sur le cours, il sera demandé à chaque étudiant, au cours de la session d'hiver, de présenter par écrit, en une dizaine de pages au maximum, un monument, un artefact ou une série d'artefacts représentatif(s) des thèmes abordés au cours magistral, œuvres dont la liste sera fournie en début de session. Dans ce travail, l'étudiant(e) devra, après une brève introduction, décrire et analyser l'artefact du point de vue technique, le situer dans son contexte historique et idéologique (géographique, le cas échéant) et tirer une brève conclusion de portée générale.

Le TP doit être rédigé sur traitement de texte. Il doit comprendre les éléments suivants:

1. Page de titre.
2. Introduction: situation de l'artefact dans le temps, dans l'espace et dans la société et la politique grecques.
3. Description et analyse de l'artefact.
4. Figures.
5. Bibliographie.

Outre la page de titre et les pages des figures ou planches, le texte ne doit pas dépasser dix (10) pages en interligne 1,5, avec marges usuelles. L'introduction, l'analyse et la conclusion doivent se présenter sous la forme de textes rédigés, et non pas sous la forme d'une fiche, ou dans un style formulaire ou télégraphique. Dans le cas où le travail serait réalisé en équipe de deux étudiant(e)s, la note attribuée à ce travail sera la même pour les deux membres de l'équipe; dans l'éventualité où l'un des deux membres de l'équipe abandonnerait le cours, l'autre se verrait dans l'obligation de remettre un travail complet.

Bibliographie

La bibliographie détaillée sera fournie au début du cours.

Compétence langagière

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Politique d'évaluation des études

Politique d'évaluation du français

Politique sur le plagiat

Politique de révision de notes

Évaluation du cours